



Le tabac n'augmentera pas.

Rubrique : actualités - Date : samedi 1er novembre 2008

Jeudi 30, L'Assemblée nationale a voté jeudi un amendement au projet de Budget Sécu pour 2009, augmentant de 23% la taxe sur les alcools forts, mais a renoncé à taxer plus fortement les cigares et le tabac à rouler.

Pour lire l'article complet du parisien.fr <http://www.leparisien.fr/economie/l...>